

## Questionnaire Intégration Intersectorielle

**Question 1:** *Quels sont les processus actuellement en place pour assurer une coordination intersectorielle entre les différents secteurs liés à la pêche, au niveau national ou local?*

- Pour assurer une coordination intersectorielle efficace entre les différents secteurs liée à la pêche, il existe au niveau local des différents comités qui réunissent tous les parties prenantes et qui ont pour rôle l'évaluation d'état actuel de la zone de pêche ou de port et chercher à améliorer certaines situations, par exemple au niveau de chaque port existe le comité de port qui réunit ses membres un fois chaque 3 mois pour étudier les différentes questions au niveau de port.

Il y'a aussi au niveau de gouvernorat le comité d'agriculture et pêche qui réunit aussi tous les secteurs liés à la pêche au niveau régional.

**Question 2:** *Quelles sont les campagnes de sensibilisation nationales ou locales ou les infrastructures (ex: musées) actuellement en place pour promouvoir la pêche artisanale et les secteurs « bleus » connexes ?*

- Au niveau local, il existe :

Le festival des éponges qui se déroule en mois de juillet de chaque année.

Des journées de sensibilisations élaborées par une association à Zarzis.

Des sortie en mer avec des étudiants ou aussi des chercheurs à la région de Biben.

Des session de formation faites en collaboration avec certaines projets comme COGEPECT.

Un musée avec des posters, des banderoles, des sessions vidéo.

- Au niveau National existe :

La célébration annuelle de la journée mondiale de la pêche artisanale à Ghanouch par le groupement de développement de la pêche.

La course des barques à rames et la fournitures des engins de pêche côtiers pour les gagnants.

Les spots publicitaires publiés par l'agence de vulgarisation et formation agricole.

Des journées de sensibilisations élaborées par différentes associations.

**Question 3:** *Qui (ou quelles institutions) se charge de promouvoir aux niveaux national et local (maires, ministres) l'économie bleue?*

- L'Institut tunisien des études stratégiques.
- La Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement.
- La Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.
- Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche.
- La Ministère de Transport.
- La Chambre de commerce tuniso-britannique.

**Question 4:** *Quels sont les organisations ou les experts compétents aux niveaux national et local qui promeuvent activement la pêche artisanale dans une perspective d'économie bleue?*

Les organisations compétentes au niveau national qui promeuvent activement la pêche artisanale dans une perspective d'économie bleue sont :

- Les associations de pêche artisanale (Association Tunisienne pour Développement de la Pêche Artisanale ; Association Notre Grand Bleu).
- Les GDP (groupements de développement de pêche).

Au niveau local, il existe :

- Association le pêcheur pour le développement et l'environnement.
- Société Mutuelle des services de pêche.
- 8 GDP tous le long des cotes de la gouvernorat de Medenine.
- 1 GDP pour les femmes à la région de Jderia.

## Questionnaire Pescatourisme

### Réponse 1 :

Dans la zone du projet, il n'y a aucune forme de tourisme de pêche. Par contre, au niveau de pays, une journée de démonstration organisée à Tabarka par le WWF (Fonds mondial pour la nature) pour l'Afrique du Nord. A l'occasion de cette journée, environ 25 personnes entre professionnels du secteur, députés et journalistes ont pu assister, samedi 14 septembre 2018 à la place de touristes, à une sortie en mer, pendant laquelle des pêcheurs ont jeté leurs filets. Ils ont également, visité le périmètre devant abriter l'aire marine protégée de Tabarka.

### Réponse 2 : la situation du tourisme côtier dans la zone du projet et dans le pays :

**Réponse 2.a :** Près de 890.000 touristes ont visité la région (Djerba- Zarzis) entre janvier et septembre 2018, soit une hausse de 43% par rapport à la même période de 2017. De même, le nombre des nuitées a augmenté de 50% s'élevant à 5,8 millions. Le marché français arrive en tête comme premier émetteur de touristes (190.000) dans la région, suivi par le marché russe (170.000) et allemand (88.000 touristes).

**Réponse 2.b :** Dans la plupart des zones côtières, la saison touristique commence début Avril jusqu'au fin Aout de chaque année.

**Réponse 2.c :** On a déjà cité que dans la zone du projet, il n'y a aucune forme de tourisme de pêche. Mais selon nos connaissances sur la région, une sortie peut couter de 30 à 70euros/personne.

**Réponse 3 :** Toutes les parties prenantes de la pêche artisanale de la région sont intéressées et sont prêts à développer cette activité dans le but de développement et de diversification des revenus.

**Réponse 4 :** L'absence de cadre légal au "pescatourisme" (pêche touristique) constitue un obstacle majeur au développement de cette activité en Tunisie.

## Questionnaire Intégration Chaîne de Valeur

### **Les interventions liées à la pêche qui ont été menées au cours de la dernière décennie**

- “La task force multi-institutionnelle chargée du développement des chaînes de valeur et clusters(TFSCVC)” lancée, mercredi 5 septembre 2018, pour appuyer techniquement les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) tunisiennes afin de renforcer leur compétitivité dans les chaînes de valeurs, pas seulement au bénéfice des produits à fort potentiel de création d’emploi mais aussi pour d’autres secteurs d’activités à fort potentiel d’emploi ou de croissance (comité technique inter-agences de développement nationales à savoir: CEPEX, APII, APIA, TIA, ODNO et ODCO.



- **Les orientations prioritaires de la recherche scientifique agricole à l’horizon 2030**

**Défi 1 :** Sécurité alimentaire et contribution à la croissance économique

- Accroissement durable de la productivité et de la production végétale et animale

• Développement durable des bio-ressources et écosystèmes aquatiques

**Défi 2 :** Préservation des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique

- Préservation des écosystèmes et gestion durable des ressources naturelles
- Préservation des ressources pastorales et forestières

**Défi 3 :** Intégration des filières, organisation de la profession, développement des territoires et équité sociale

- Politiques et prospectives agricoles
- Chaines de valeur agroalimentaires et accès aux marchés



- **Le lancement officiel du programme “Initiative régionale d’appui au développement économique durable” (IRADA)** a été annoncé, vendredi 11 mai 2018 à Tunis.

8 gouvernorats du pays tunisiens (Jendouba, Sidi Bouzid, Kasserine, Gafsa, Médenine, Sfax, Gabès et Bizerte) vont bénéficier de ce programme



**Initiative Régionale  
d'Appui au  
Développement  
économique durable**

Il vise à renforcer la contribution du secteur privé au développement économique durable des régions ciblées, améliorer la qualité de la formation professionnelle et des services d’accompagnement à l’emploi, pérenniser la participation des acteurs régionaux au développement du secteur privé et à la gouvernance de la formation professionnelle.

- **Subventions de l’état (GIPP)**

- Subvention pour la congélation et le stockage de la sardine, circulaire n°106 publié le 11 mai 2016
- Subvention pour le stockage réfrigéré de la sardine fraîche, circulaire n°106 publié le 11 mai 2016
- Appui au transport des produits de la pêche entre les ports et les usines
- Contribution à la promotion et la commercialisation du poisson bleu, du loup et de la daurade d’élevage dans les régions intérieures du pays.
- Prendre en charges les prix d’achat du crabe bleue, prendre en charge le cout de la manutention, la congélation et le stockage du crabe dans les points de collecte, prendre en charges le cout de transport, Circulaire n 67 publié le 10 avril 2018
- Subvention du repos biologique
- Subvention du VMS circulaire n°316 publié le 29 décembre 2017.

- **Projet FMM « Permettre aux femmes de bénéficier de façon plus égale des chaînes de valeur agro- alimentaires » (2016)**
- **TCP Renforcement du rôle de la femme dans la filière pêche à pied de la palourde (Tunisie) (2008 – 2011)**
- **TCP «Promouvoir le positionnement durable des OP pour une meilleure intégration des petits agriculteurs et agricultrices dans la Chaîne de valeur (2015-2017)**

- La chaîne logistique de la pêche de Zarzis a fait l'objet d'interventions notables des programmes de coopération internationale, parmi lesquels les projets NEMO I et II, d'intervention de la FAO ainsi que de la coopération française et japonaise, présentent un intérêt particulier.
- Présence de la société civile à Médenine

### 9 GDA:

- GDAP féminin "SBIRSA" Développement de la filière de la transformation des produits de la pêche
- GDAP Ajim Développement de la filière de palourde
- GDAP El Grine Développement de la filière de palourde
- GDAP "EL BARAKA" Développement de la filière de palourde
- GDAP Guellala Développement de la filière de palourde
- GDAP "HACHENA" Hessi Jerbi : Développement de la filière de la pêche artisanale
- GDAP Houmet essouk
- GDAP Boughrara
- GDAP Sidwikch
- GDAP Jdayriya

### 2 associations

- Association Ilij pour l'environnement marin AJEM
- Association le pêcheur

### ET une coopérative de pêche dans le port de Zarzis



➤ **Certification**

- En collaboration avec le GIPP, le projet «**Label Qualité**» a été mis en œuvre.
- Projet **Promaqua** « Promotion et Innovation des produits aquacoles » pour la valorisation et la diversification des produits aquacoles ( le GIPP est chargé de l'élaboration du cahier de charge du label de qualité de ces produits)
- Implantation du signe de qualité MSC pour le poulpe dans la région de Houmet essouk et El Ktef.



- Première initiative de **commerce équitable** dans le secteur des palourdes en Tunisie en collaboration avec la FAO dans la région du sud tunisien pour Permettre aux femmes de bénéficier de façon plus égale des chaînes de valeur agro-alimentaire dans la filière palourde.

➤ **Compagnes de Sensibilisation des consommateurs**

- Journée d'étude des espèces invasives : septembre 2017 à l'inat ( action de dégustation)
- Siamap octobre 2017 : 4 actions de Dégustation
- Juillet 2017 concours pour la cuisine du crabe à Djerba Houmet essouk.
- Décembre 2018 à Kerkennah : dégustation du crabe dans le cadre du festival du poulpe.



➤ **Etudes de marchés**

- Etude du marché local et international du Loup et de la Daurade d'aquaculture en Tunisie
- Etude du positionnement du crabe bleue en Tunisie et à l'international.
- Elaboration d'un plan stratégique à l'export des produits de la pêche (en cours)

➤ **Prospection de nouveaux marchés**

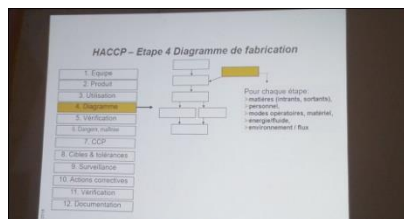
- Participation du GIPP au Seafood North America, Mars 2018
- Participation du GIPP à la foire internationale de NIVISAD en Serbie, Mai 2018

- Participation à la foire Internationale Word Seafood Shangai, Aout 2018



### ➤ Assistance et encadrement de la profession

- Le centre de formation professionnel de Zarzis joue un rôle important. Il a mené de nombreuses actions de formation sur la sécurité à bord des bateaux de pêche, la transformation des éponges et la fabrication de filets de pêche par des femmes.
- Formations pour les industriels en ISO 22000 : Planification d'une série de sessions de formation en ISO 22000 dans sa dernière version pour les exportateurs.



- Formation et sensibilisation continue suivant le guide de bonnes pratiques d'hygiène.

### ➤ Développement des services

- L'APIP a mené à bien le projet de collecte des ordures «Port Bleu», soutenu par la FAO, le MARPH et l'APDE, qui a amélioré les conditions d'hygiène et de travail des employés du secteur de la pêche dans le port de Zarzis.
- La coopérative de pêche du port de pêche de Zarzis a étudié la possibilité d'une modernisation des espaces frigorifiques du marché de la pêche, dans le but d'améliorer l'optimisation de la structure et la dotation en postes de travail, la congélation et le stockage de produits frais et surgelés. Ce projet prévoit la rénovation complète de la structure et l'isolation. Le processus de congélation conférerait au produit une valeur ajoutée supérieure et les petits poissons pélagiques eux-mêmes ne seraient pas liés aux saisons pour l'industrie de la conserve de Zarzis.



### ***Opportunités d'amélioration de la chaîne de valeur et solutions***

- sensibilisation des pêcheurs par le rôle et les services des groupements et appuyer ces derniers
- limiter le nombre de mareyeurs
- limiter les circuits de distribution : producteurs- consommateurs
- installation d'un système de vente claire et informatisé lors des transactions du produit
- encourager les sociétés de transformations des produits de la mer
- diversifier les espèces élevées
- pousser la production locale des alevins et d'aliment
- pousser la pêche par les engins sélectifs.

### ***Principales contraintes***

Les principales difficultés rencontrées par les fermes tunisiennes sur les marchés étrangers sont les suivantes :

- la mainmise des intermédiaires sur le circuit de distribution local du produit ;
- la non maîtrise des coûts de production du fait que l'activité est tributaire des importations.
- la non compétitivité au niveau du prix ;
- la production locale des alevins et d'aliment reste modeste

- l'absence de la prospection poussée sur les marchés étrangers ;

Les principales contraintes pour la pêche :

- seulement 16 % de la population maritime de Médenine sont inscrits dans les GDAP de la zone.
- La mainmise des intermédiaires tout au long des filières des produits de la pêche.
- Les faibles moyens des petits pêcheurs
- La dégradation des ressources et la diminution de la production.
- L'élévation des coûts de production pour tout type d'embarcations.

## Questionnaire Aquaculture

### Question 1:

Résumé de la loi / politique, du code de conduite et de la gouvernance liés au développement de l'aquaculture dans la zone ou le pays du projet (y compris la terre / l'eau / l'environnement)

### Réponse 1

Les textes juridiques régissant l'activité aquacole en Tunisie :

- La loi 94-13 du 31 Janvier 1994 constitue la loi cadre pour la pêche et l'aquaculture. Son champ d'application est très large puisqu'il englobe non seulement l'élevage d'organismes aquatiques mais aussi leur capture, leur collecte ou leur extraction..
- les Réglementations régissant l'aspect environnemental :
- les Réglementations relatives l'occupation du Domaine Public
- Règles sanitaires relatives à la Production et à la mise sur le Marché :

Stratégies et plan de développement :

Plusieurs études, plans de développement et stratégies ont été adoptés par l'état tunisien afin de développer et de promouvoir l'activité aquacole :

- 1993-1996 : plan directeur de l'aquaculture (sélection des sites d'implantations des projets à terre)
- 2002 : Etude de choix des sites abrités pour la pisciculture marine .
- 1998-2003 : Projet PNUD (continentale).
- 2002-2006 : Plan Directeur de l'Aquaculture (2002-2006) qui a estimé le potentiel et l'objectif de production et a évoqué les stratégies de développement.
- 2006 : Stratégie Nationale de Développement de l'Aquaculture (2007-2016), dont l'objectif est d'encourager les promoteurs privés à travers le renforcement des incitations financières ainsi que la création d'un centre technique d'aquaculture pour le transfert des technologies aquacoles et l'encadrement des promoteurs.
- 2012: Etude stratégique de la Pêche & Aquaculture.

**Question 2:** Décrivez la forme d'aquaculture ou la chaîne de production existant dans la zone ou le pays du projet.

### Réponse 2 :

Les différents systèmes d'élevage existant en Tunisie sont :

#### **La Pisciculture marine**

les espèces élevées en Tunisie sont essentiellement le bar (*Dicentrarchus labrax*) et la dorade royale (*Sparus aurata*. naturel. ), dans des cages offshore (24 projets).

#### **Ecloséries**

Il existe actuellement deux écloséries pour la production artificielle d'alevins de poissons marins dont les principes techniques se ressemblent. il s'agit de l'éclosérie de la société d'Aquaculture

Tunisienne à Hergla et de l'écloserie de la société SAT . De plus, 5 nouvelles éclosiers ont eu l'accord définitifs , elles sont en cours d'installation.

**La conchyliculture** consiste en l'élevage de moule (*mytilus galloprovincialis*) et d'huître creuse (*crassostrea gigas*) dans la lagune de Bizerte sur des filières flottante (7 projets)

**La pisciculture continentale** est pratiquée en extensif dans des barrages (28barrages) Ces barrage sont exploités soit par des privés , par des groupement de developpement ou par des autorisation de pêche .En intensif, la pisciculture continentale consiste en l'élevage de tilapia (*Oreochromis niloticus.*) dans des bassins à terre (4 projets).

**Algoculture** : culture de la spiruline dans des bassins à terre (6 projets)

**Crevetticulture** : 1 projet pilote pour l'élevage des crevettes *penaus vanamei* en coopération avec de la République populaire de la Chine .

**Question 3:** Quels sont l'état (c'est-à-dire l'état de développement) et la nature (petite / collective, grande / commerciale) de l'aquaculture dans la zone et le pays du projet?

### Réponse3

La production aquacole en Tunisie a atteint 22000 tonnes en 2017, elle représente 16% de la production totale de la pêche et de l'aquaculture avec une évolution de 34% par rapport à l'année 2016,cette production provient de 42 projets aquacoles . Le volume des investissements représente 60% des investissement totale dans le secteurs pêche et aquaculture, la valeurs des produits aquacoles est de 229millions de dinars ( 22% de la valeurs totales des produits de la pêche et de l'aquaculture ).

Il s'agit d'une aquaculture commerciale

**Question 4:** Quel est le mode de gestion de l'aquaculture préféré (et la gestion intégrée avec d'autres secteurs)?

### Réponse 4

la gestion de l'aquaculture en Tunisie est basé sur une approche participative faisant intervenir tous les organismes qui gèrent les secteurs interagissant avec l'aquaculture (environnement, tourisme, transport, pêche côtière, défense nationale, ....) ces organismes sont appelés à participer dan la prise de décision quand à l'installation de nouveau projets, aux niveau de différents comité consultative

- Le Comité régional consultatif chargé d'étudier les demandes de projets aquacoles , instaurés en 2014, au niveau de chaque gouvernorat côtier présentant un potentiel aquacole, pour réduire les interactions entre les différentes activités utilisant le même espace. Ce comité est chargé d'étudier les demandes des projets d'aquaculture et l'expansion des projets existants en conformité avec les priorités et les besoins locaux.

- Le Comité consultatif Technique d'Aquaculture (CTA) Chargé de définir les critères techniques et d'évaluer la faisabilité technico-économique des projets aquacoles.

- la commission consultative des Pêcheries fixes

**\*Question 5:** Existe-t-il des exemples de tourisme aquacole (par exemple, faire du bateau dans une ferme ostréicole, goûter à des produits locaux ou à un restaurant de fruits de mer)? Pourrait-il y avoir un marché pour cela?

**Réponse 5 :**

Actuellement il n'existe pas de tourisme aquacole en Tunisie . En revanche, ce type de tourisme pourrait être mis en place en tant que tourisme écologique au niveau des projets d'aquaculture intégrée dont les demandes de création sont de plus en plus importantes.

**Question 6:** Quels sont les principaux obstacles (juridique, infrastructure, capacité environnement propice aux affaires, culturel) au développement de l'aquaculture?

**Reponse6 :**

- cadre institutionnel et juridique non adapté
- suivi sanitaire et environnemental insuffisant
- Interaction entre pêche côtière et aquaculture (Conflits d'intérêt avec les activités utilisant le même espace)
- Absence d'infrastructure portuaire dédiée à l'activité aquacole
- Difficulté d'octroi des concessions sur le domaine public maritime pour l'installation des projets aquacoles
- Coût de production élevé
- Pisciculture marine dépendent de l'importation des intrants (alevins et aliments de poissons)
- marché limité (95% local )